



Regards croisés sur l'autodétermination : faire évoluer sa posture d'accompagnant

L'autodétermination constitue aujourd'hui un enjeu majeur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Mais comment passer des principes aux pratiques ? Comment permettre réellement à une personne d'exprimer ses préférences, de faire des choix, de prendre des décisions et d'exercer un pouvoir d'agir sur sa propre vie ?

Cette formation propose aux professionnels de mieux comprendre les principes de l'autodétermination et de questionner leurs pratiques professionnelles. Car l'autodétermination ne signifie pas « tout faire seul » : elle suppose de créer un environnement favorable à l'expression des choix, à la participation, à la prise de décision et à l'apprentissage par l'expérience.

À partir de situations concrètes, les participants identifient les freins et les leviers à l'autodétermination, interrogent leur posture professionnelle et construisent des pistes d'évolution adaptées à leur contexte.

La spécificité de cette formation repose sur la co-animation avec un pair-expert d'usage en situation de handicap et une professionnelle formée à l'autodétermination.

PRÉREQUIS

→ Aucun

OBJECTIFS

- Situer la notion d'autodétermination dans l'évolution des politiques publiques
- Repérer les postures et pratiques professionnelles favorisant l'autodétermination comme vecteur de participation sociale
- Identifier les freins environnementaux et institutionnels à l'autodétermination
- Penser le projet personnalisé sous l'angle de l'autodétermination
- Faire émerger l'expression des attentes et besoins des publics déficients visuels
- Identifier les attentes des parents ou proches aidants
- Analyser des postures d'accompagnant à la lumière des principes de l'autodétermination
- Identifier les ressources à diffuser pour rendre effective l'auto-détermination dans mon milieu professionnel

PUBLIC

→ Professionnel des équipes de services

INTERVENANTS

→ Professionnel diplômée en autodétermination

→ Patient Partenaire et expert du vécu en autonomie visuelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques
- Echanges guidés

CONTENU

Jour 1

- Évolution du regard sur la personne : de la protection à la participation
- Deux modèles de l'autodétermination : motivationnel et fonctionnel
- Postures soutenantes : écoute, co-construction, feedback, etc
- Représentations implicites des professionnels : risques, contrôle, surprotection, etc
- Le projet personnalisé : un contrat soutenant l'autodétermination de la personne
- Les points clés et le changement de point de vue

Jour 2

Cette journée sera organisée en atelier à partir de situations concrètes proposées par les formateurs ou les apprenants.

- Accompagnement des publics dans la gestion des démarches administratives
- Soutien à la prise d'autonomie et de l'indépendance du quotidien
- Accompagnement des choix de vie : orientation scolaire et professionnelle, vie personnelle, choix du lieu de vie, vie intime
- Construire une relation adaptée avec les proches aidants

MODALITES D'EVALUATION

- Auto-évaluation en fin de formation

FORMATION EN COLLABORATION AVEC



DATES

30 septembre et 1er octobre 2027



DURÉE

2 jours



LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France (Paris)



COÛT

Coût non adhérent :

- Session Inter : 700€
- Session Intra : Sur devis



Coût adhérent (établissements ou services gérés par une association adhérente à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France) :

- Session Inter : 600€
- Session Intra : Sur devis



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 août 2027



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

**Formation en présentiel
Inter ou Intra-établissement**

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation

Tél. : 01 44 42 91 95

secretariat@aveuglesdefrance.org